

LES DECHETS ACCUEILLIS EN DECHETTERIE

Les déchets ci-dessous ne sont pas collectés dans les circuits habituels d'ordures ménagères. Il est strictement interdit de les déposer dans les conteneurs ou sur la voie publique. Ils sont à déposer en **déchetterie**.

 <p>Batteries</p> <p>batteries de véhicules.</p>	 <p>Bois</p> <p>bois sans peinture ou vernis (ex. palette, cagette) et bois traité (ex. meuble).</p>	 <p>Cartons</p> <p>cartons d'emballage vides et aplatis.</p>	 <p>Cartouches d'Encre</p> <p>cartouches jet d'encre, cartouches laser, toner de copieur.</p>
 <p>Déchets / Gravats</p> <p>débris de démolition (ex. terre, pierre, tuile, béton) ; plâtre interdit.</p>	 <p>Déchets Diffus Spécifiques (D.D.S.)</p> <p>peintures, colles, acides, bases, solvants, cartouches de graisse.</p>	 <p>Déchets Verts</p> <p>déchets de végétaux (ex. tailles, pelouse, feuilles mortes).</p>	 <p>D.E.E.E.</p> <p>déchets d'équipements électriques et électroniques (ex. écran, cafetière, four, réfrigérateur).</p>
 <p>Encombrants</p> <p>déchets volumineux hors D.E.E.E. (ex. matelas, canapé, moquette, tuyaux en plastique).</p>	 <p>Huiles de Friture</p> <p>huiles alimentaires usagées.</p>	 <p>Huiles de Vidange</p> <p>huiles de moteurs, non mélangées à d'autres produits.</p>	 <p>Métaux</p> <p>ex. vélo, sommier métallique, casseroles, radiateur en fonte.</p>
 <p>Papiers</p> <p>journaux, prospectus, papiers de bureau, enveloppes, sans film plastique.</p>	 <p>Piles et Accumulateurs</p> <p>piles, piles boutons, accumulateurs d'appareils portatifs (ex. de calculatrice, de lampe, de téléphone mobile).</p>	 <p>Textiles</p> <p>vêtements, linge de maison, en sacs fermés (de 50 L max), en bon état pour dons ou usagés pour recyclage et chaussures attachées par paire, sacs à main, ceintures, en bon état et séparés du linge.</p>	 <p>Verre</p> <p>verre d'emballage (ex. bouteilles, pots, bocaux) ; Vaisselle, vitres et miroirs interdits.</p>